

ce produit tout d'abord aux membres du Parlement?

M. PREFONTAINE : Libre à eux, mais je ne leur en ferai pas un devoir.

M. E. M. MACDONALD : Puis-je connaître le nombre d'établissements que le ministre entend créer dans la Nouvelle-Ecosse et s'ils seront situés en différents endroits des Provinces maritimes?

M. PREFONTAINE : A l'heure qu'il est, c'est plutôt un essai qu'autre chose. Cette année, deux établissements fonctionneront, l'un à Canso, l'autre à Cape-Sable.

M. R. L. BORDEN : Les chiens de mer ont été moins nombreux cette année.

M. FIELDING : Notre discussion les a effrayés.

M. PREFONTAINE : Oui, il y en a très peu, cette année.

M. R. L. BORDEN : Peut-être qu'en leur faisant croire que vous fonderiez ces établissements, vous les éloigneriez du littoral.

M. PREFONTAINE : Alors, nous supprimerions la dépense.

Phares et service côtier—crédit supplémentaire pour le magasin des bouées à Parry-Sound, \$15,000.

M. PREFONTAINE : Cette somme servira à couvrir les dépenses du magasin des bouées qui a été établi l'an dernier à Parry-Sound.

Salaires et allocations des gardiens de phares, \$25,000.

M. PREFONTAINE : Ce crédit représente les salaires des nouveaux gardiens qui seraient nommés au cours de l'exercice et l'augmentation des salaires de tous les gardiens de phares du rivage de l'Atlantique jusqu'au littoral du Pacifique. On m'a représenté, et j'ai constaté qu'on avait raison, que les gardiens de phares n'étaient pas suffisamment rétribués. J'ai donné des ordres pour qu'on prépare une liste de tous les gardiens de phares dans les différentes parties du pays, en promettant de remanier leurs salaires. Les uns ne reçoivent que \$50 par année; d'autres touchent \$300. Naturellement, les premiers ont peu d'ouvrage et ceux qui retirent \$300 doivent consacrer presque tout leur temps à leur service. D'autres reçoivent davantage parce qu'ils se trouvent sur des îles, éloignés des habitations, et qu'ils doivent se munir de toutes les choses nécessaires à la vie. Cette question s'impose à l'attention du Gouvernement et de mon ministère et je crois que \$25,000 n'est pas une somme excessive pour faire face aux salaires des nouveaux gardiens et pour mieux répartir la rétribution des autres. Il va de soi que l'argent qui ne sera pas employé retournera au Trésor.

M. R. L. BORDEN.

Construction de phares et auxiliaires à la navigation, \$675,000.

M. PREFONTAINE : Voilà l'article le plus important du budget de mon ministère. Cette somme servira au renouvellement du plus grand nombre des principaux feux qui éclairent la route du Saint-Laurent, ainsi qu'à l'amélioration des phares des lacs et du littoral de l'Atlantique. Il faudra environ \$2,000,000, au dire des attachés du ministère, pour perfectionner ce service. Nous ne demandons que \$675,000, somme suffisante pour les travaux de la présente saison. Certains appareils sont très compliqués et il faut beaucoup de temps pour les fabriquer, les mettre en place et les faire fonctionner. La plupart ne sont pas construits au Canada. Nous devons nous les procurer des meilleurs fabricants d'Angleterre et de France. Une fois qu'ils seront mis en place, la route du Saint-Laurent jusqu'à la mer sera presque complètement outillée et le Canada pourra, à cet égard, soutenir la comparaison avec n'importe quelle nation de l'univers.

Comme résultat pratique, nous espérons que les compagnies d'assurances diminueront leurs primes d'année en année. Déjà en 1904, nous avons obtenu un rabais de 20 p. 100 environ, ce qui représente une épargne d'à peu près \$750,000 en une seule saison pour les chargements et les navires. Nous devrions obtenir une diminution de 50 p. 100; alors, nos ports seront sur le même pied que les ports de New-York, de Boston, de Newport-News et tous les ports américains sur l'Atlantique.

Je dois dire que chaque article de ce crédit de \$675,000 a été approuvé par la commission des phares, la fédération maritime et tous ceux qui s'occupent de navigation. Grâce à cette dépense, qui profitera surtout à la route du Saint-Laurent, il faudra peu de chose d'ici à quelques années pour mettre la dernière main aux travaux.

M. R. L. BORDEN : Quelle partie du crédit est destinée aux travaux du Saint-Laurent et quelle partie, à ceux des grands lacs?

M. PREFONTAINE : Je n'ai pas ces détails mais, si l'honorable député y consent, demain, je déposerai sur le bureau un relevé indiquant le partage de cette somme, l'emplacement de chaque phare, la nature de chaque appareil et le prix probable de chacun.

M. HENDERSON : Oserai-je demander au ministre d'inclure dans ce relevé le phare qu'il a promis de construire il y a deux ou trois ans à la hauteur du village de Bronte. Il suffira de deux à trois cents dollars. Je crois qu'il m'a fait cette promesse deux ou trois fois. Un jour, après que je lui eus expliqué la nécessité de ce phare, il a reconnu que j'avais bien plaidé ma cause. J'espère que je pourrai maintenant partir avec l'assurance que ce phare, dont le besoin se fait vivement sentir, sera construit.